



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 30 avril 2015 — N° 83

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie-Claude Labrecque, une dame exceptionnelle.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner la commémoration du 100^e anniversaire du génocide arménien.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe les Éclairs de Monteuil Pee-Wee CC qui a gagné les régionaux de Laval.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des sciences humaines du Cégep de Drummondville.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter les gagnants de Côte-du-Sud aux Grands Prix du tourisme de Chaudière-Appalaches.

30 avril 2015

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la première édition de la Soirée reconnaissance du bénévolat communautaire.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Françoise Dunn, première femme élue conseillère municipale à Sherbrooke.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats de la neuvième édition du Gala des Perséides de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Beauce.

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), au nom de Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce), fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'arrivée au Québec des Vietnamiens.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 2^e Salon Maternité Paternité Enfants de Québec.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 15.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 19 mars 2015 par Mme Lamarre (Taillon) concernant le retrait du projet de loi n° 20 et la tenue de consultations sur l'avenir des soins de première ligne;

(Dépôt n° 1062-20150430)

La réponse à la question écrite n° 61 concernant l'information disponible sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 avril 2015 par Mme D'Amours (Mirabel).

(Dépôt n° 1063-20150430)

M. le président dépose trois décisions du Bureau de l'Assemblée nationale en date du 16 avril 2015 :

Décision 1801 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 1064-20150430)

Décision 1806 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 1065-20150430)

Décision 1808 concernant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien.

(Dépôt n° 1066-20150430)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 14 avril 2015, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 19 février, ainsi que les 14 et 21 avril 2015, relativement à ce mandat. Le rapport contient des observations.

(Dépôt n° 1067-20150430)

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 357 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le remboursement de l'allocation de transition de l'ex-député de Jean-Talon.

(Dépôt n° 1068-20150430)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 465 citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, concernant l'opposition à l'installation d'une porcherie à Saint-Damien-de-Buckland.

(Dépôt n° 1069-20150430)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter au 5 mai 2015 le dépôt d'une pétition par M. Dufour (René-Lévesque).

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Une liasse de documents contenant des questions et des réponses en lien avec l'étude des crédits budgétaires 2015-2016.

(Dépôt n° 1070-20150430)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- La Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du volet « Régie des rentes » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; puis afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en procédant à l'étude du volet « Emploi »;
- La Commission des finances publiques, afin de poursuivre et compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Finances;
- La Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude du volet « Santé et Services sociaux » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- La Commission de la culture et de l'éducation, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en procédant à l'étude du volet « Enseignement supérieur et Recherche »;

- La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en procédant à l'étude du volet « Forêts »; puis afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; enfin, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- La Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude du volet « Condition féminine » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de la Justice; puis afin d'entreprendre l'étude de volet « Famille et lutte contre l'intimidation » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de la Famille;
- La Commission des institutions, afin de procéder à l'étude du volet « Affaires autochtones » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Conseil exécutif; puis afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Conseil exécutif en procédant à l'étude du volet « Affaires intergouvernementales canadiennes »; enfin, afin de procéder à l'étude du volet « Lois professionnelles » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de la Justice;
- La Commission des transports et de l'environnement, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Transports en procédant à l'étude du volet « Stratégie maritime »;
- La Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du volet « Capitale nationale » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), Mme Roy (Arthabaska) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des travailleurs, demain le 1^{er} mai;

30 avril 2015

QUE cette journée soit l'occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes dont le travail a fait du Québec ce qu'il est aujourd'hui : une société moderne et prospère.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme Samson (Iberville) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant la primauté de la langue française au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), présente une motion concernant la hausse des taxes scolaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 12, 13 et 14 mai 2015, à la salle Louis-Joseph-Papineau et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Ordre des conseillers en ressources humaines
Conseil du patronat du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Centrale des syndicats démocratiques
Centrale des syndicats du Québec
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
Conseil du statut de la femme
Centre d'Intégration Multi-Services de l'Ouest de l'Île
Commission des relations du travail
Commission des lésions professionnelles
Commission de l'équité salariale
Commission des normes du travail
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Secrétariat à la Condition féminine
Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
Au bas de l'échelle
Fédération des femmes du Québec
Syndicat de la fonction publique du Québec
Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement
du Québec
Mme Hélène Lee-Gosselin
Mme Marie-Thérèse Chicha
Mme Rosette Côté
Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

30 avril 2015

QUE le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 8 mai 2015, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, s'adressera à M. Couillard, premier ministre, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Comme le soulignait le président de l'Islande, le 24 février 2015, « L'indépendance en soi ne peut jamais être négative » ».

À 11 h 18, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 5 mai 2015, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON